

La Rochelle, le 28/08/2025

Direction / service

Education et écoles

Affaire suivie par

Laurent Carn

Tél. : 05 46 51 79 50

laurent.carn@ville-larochelle.fr

PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
B. PROFIT

Objet : Accès au groupe scolaire Barthélémy Profit

Réf : CDA-VLR/202508D/3093

Chère Madame, cher Monsieur,

Le site de l'École Paul Doumer va faire l'objet, pendant deux ans, d'importants travaux de réhabilitation.

Au vu de l'ampleur des travaux sur ce site, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, ils doivent se réaliser en site non occupé. Ce choix implique un déménagement des élèves de l'École Paul DOUMER dans les locaux de l'École Barthélémy Profit pendant la durée du chantier, soient deux années scolaires.

Le quartier dans lequel les élèves vont être accueillis étant éloigné de leur lieu d'habitation, un transport scolaire entre le quartier de Saint-Eloi et le groupe scolaire Barthélémy Profit sera mis en place à partir du 1^{er} septembre.

De ce fait, et afin de procéder à la dépose et à la reprise des élèves dans un environnement sécurisé, tout en minimisant l'impact sur la vie du quartier et le fonctionnement du groupe scolaire Barthélémy Profit, il a été décidé de faire stationner le bus arrivant du quartier de Saint-Éloi rue Édouard Vaillant, devant l'entrée des maternelles. Cette rue sera, comme les années passées, barrée à la circulation aux heures d'entrée (8h15 – 9h) et de sortie (16h15 – 16h45). Par ailleurs des arceaux à vélos supplémentaires vont être ajoutés.

Les élèves de l'école Paul DOUMER et leurs familles sont contraints de s'adapter pendant la durée des travaux de leur école et tout est mis en œuvre pour faciliter ces deux années. C'est pourquoi, bien conscients des difficultés que ces aménagements pourront engendrer, nous comptons, pendant le temps de ces travaux à la fois complexes et remarquables, sur votre compréhension quant à la mise en place de ce dispositif spécifique.

Désireuse de répondre au mieux aux préoccupations du plus grand nombre, je reste bien évidemment à votre écoute.

Je prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.



Marielle JAY

Ajointe au maire en charge de l'Éducation et
des Affaires scolaires